



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU RHIN

DOSSIER UNIQUE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Projets des Associations

Lors de sa séance du 23 mars 2006, la Communauté de Communes a validé un dispositif d'aide aux associations. Ce soutien est conditionné par le fait que **deux associations au moins de deux communes différentes** soient **impliquées dans l'organisation de l'action**.

Par ailleurs, **si cette action vise** plus particulièrement **un public jeune (10-25 ans)**, votre demande pourrait bénéficier d'une **aide complémentaire du Conseil Général** au titre du Projet Territorial pour la Jeunesse. Dans ce cas, ce dossier est valable pour une subvention sollicitée auprès de la Communauté de Communes ET auprès du Conseil Général.

DEMANDE DE SUBVENTION DEPOSEE LE : __ / __ / ____

LISTE DES PIECES A JOINDRE (indispensables à l'instruction du dossier)

1. Dossier dûment complété, daté et signé par le demandeur.
2. Relevé d'identité bancaire ou postal, pour versement de l'aide.
3. Copies (si le demandeur en dispose) des décisions d'aides déjà obtenues pour le projet.

INTITULE DU PROJET :

.....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSOCIATION

DENOMINATION :

ADRESSE :

Code Postal : _ _ _ _ Commune :

NOMBRE DE PERSONNES CONCERNEES : Public ciblé en terme de tranche d'âge

(2-5 ans / 6 – 11 ans / 12 -16 ans / 16 – 25 ans / personnes âgées / autre)

.....
.....
.....
.....

OBJECTIFS POURSUIVIS :

.....
.....
.....
.....
.....

Ce projet favorise-t-il l'un des objectifs suivants et si oui en quoi ?

- lien intergénérationnel :

.....
.....
.....
.....

- développement durable / projet environnemental (protection de la nature, sensibilisation au tri des déchets...) :

.....
.....
.....
.....

<p>Si le projet est à destination d'un public 10-25 ans, précisez également s'il participe à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Promotion de l'échange entre différents acteurs associatifs (réponse aux attentes des jeunes et des adultes du territoire ; mieux faire connaître l'offre déjà existante...)- Collaboration entre associations œuvrant sur le territoire- Développement d'une offre plus ciblée (sport-loisirs, nouvelles pratiques culturelles...)- Lutte contre l'échec scolaire et soutien à la parentalité <p>.....</p>
--

